

## **ACTIONS 2019/2020 des CPEM72 : «Chantons les Sciences»**

Publié le 30/06/2020 – Mis à jour le 30/06/2020

« La pratique du chant choral contribue à l'épanouissement et au développement de l'enfant et de l'adolescent. Universelle et commune à toutes les cultures, la pratique vocale incarne un lien fort entre le corps et la pensée. Le corps dans son rapport à la respiration, à la vocalité et au mouvement ; la pensée, par l'écoute de soi et de l'autre, comme dans son rapport au texte et au sens. Les multiples bienfaits du chant choral se constatent tant sur le plan artistique que pédagogique et social. » (vademecum)

Afin de consolider et poursuivre le bel engagement déjà existant sur le département de la Sarthe et atteindre l'objectif du « Plan chorale » ministériel nous vous proposons pour l'année scolaire 2019/2020 un travail interdisciplinaire autour des Sciences. Voici les axes prévus :

1. Action « Je chante et j'écoute » : « Chantons les Sciences » répertoire des CPEM 72 2019 2020, cliquez sur l'image pour accéder à l'ensemble du répertoire pour les trois cycles.



2. Pour créer des intermèdes poétiques en lien avec le répertoire départemental « Chantons les sciences » : documents téléchargeables "[répertoire de poèmes](#)" et "[préparation à la lecture des intermèdes poétiques](#)"

3. Action « conte musical » : « Les mille tours d'Edison » Julien Joubert qui sera disponible en ligne.

4. Dispositif MERITE « Lutherie sauvage » : en collaboration avec l'ENSIM du MANS et Marc TAVERA. Une mallette conçue par François GAUTIER, chercheur en acoustique, sera disponible au prêt sur le département. Les élèves pourront découvrir quelques notions de physique du son en construisant des instruments sauvages.

<https://pafi.univ-lemans.fr/merite/mediawiki/index.php/Accueil>

Par ailleurs dans tous les cycles des enseignants utilisent le chant où l'écoute musicale pour reconcentrer les élèves et/ou animer des intermèdes entre des temps spécifiques (récréations, entrée en classe, passage d'un domaine disciplinaire à un autre, ...). Ces actions peuvent facilement trouver un prolongement lors de temps plus festifs comme la Fête de la musique, 21 juin, ou la Rentrée en musique, 1ère semaine de septembre, moments privilégiés dont la préparation anticipée permet une mise en œuvre aisée.

**Date :**

30/06/2019

M.A.J. le 30/06/2020